

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2022/078

Genève, le 8 novembre 2022

CONCERNE:

Guide des ressources CITES sur le commerce des guépards

1. La présente notification a pour objet de faire savoir aux Parties que le [CITES cheetah trade resource kit](#) (Guide des ressources CITES sur le commerce des guépards) est à disposition sur le site web du Secrétariat CITES, à la page web [Guépards](#), conformément à la décision 18.193 sur le *Guide des ressources pour le commerce des guépards* (*Acinonyx jubatus*).
2. Le guide comprend des orientations indiquant *Comment utiliser le guide des ressources CITES sur le commerce des guépards*, et des sections sur les thèmes suivants :
 - a) Guides d'identification ;
 - b) Signaler une saisie ;
 - c) Guide des soins de premiers secours pour les guépards saisis vivants ;
 - d) Guide des soins à long terme et de la gestion en captivité ;
 - e) Lignes directrices sur l'échantillonnage de l'ADN ;
 - f) Utilisation des guépards morts et des produits de guépard ;
 - g) Soins vétérinaires ;
 - h) Ressources et coordonnateurs nationaux des carnivores ; et
 - i) Glossaire.
3. Le guide comprend une section d'informations supplémentaire contenant :
 - a) Des informations générales ; et
 - b) Des lignes directrices sur l'autopsie des guépards.
4. En outre, le guide comprend huit fiches techniques sur les guépards avec un bref résumé des informations essentielles sur les thèmes indiqués ci-dessus. Un poster présente aussi des

informations sur ce qu'il faut faire si l'on trouve un guépard vivant ou d'autres spécimens de guépard dont on suspecte qu'ils ont fait l'objet de commerce illégal.

5. Le guide, les fiches techniques et le poster peuvent être imprimés, en anglais seulement. Comme convenu par le Comité permanent à sa 71^e session (SC71, Genève, 2019), les Parties affectées par le commerce illégal des guépards sont encouragées à traduire le guide dans leur langue nationale, si nécessaire.
6. Le *CITES cheetah trade resource kit* (guide des ressources CITES sur le commerce des guépards), les fiches techniques et le poster proposent des informations complètes et les Parties sont encouragées à s'appuyer sur ces ressources précieuses et à les porter à l'attention des autorités nationales pertinentes.